

ON A BEAU ÊTRE HABITUÉ AU MÉPRIS DU DROIT DES GENS, on reste confondu quand on y pense à deux fois: sept semaines seulement sépareront l'adoption par le

Conseil des ministres du projet de loi électorale de la date du scrutin. Et quel projet!

Rien n'y aura fait: ni les mises en garde adressées par les quelques députés qui conservent le sens de l'État, ni le spectre du boycott brandi par l'opposition dite de l'extérieur. Que d'autres options s'offraient, nul pourtant au sein du pouvoir ne pourrait décentement le contester, surtout après l'exceptionnelle inventivité d'une poignée d'universitaires qui, depuis des mois, bataillent pour démontrer la possibilité d'une loi moderne qui tienne compte des spécificités communautaires et régionales du Liban. Que l'on feuillette un instant l'opuscule récemment publié par trois de ces experts, Nawaf Salam, Paul Salem et Issam Sleiman. Mais non, présidents et ministres avaient mieux à faire: bafouer une nouvelle fois la Constitution.

Que reste-t-il alors à faire? Beaucoup de choses malgré tout. Et d'abord celle-ci: ne pas désespérer comme les y invitent, volontairement ou involontairement, ceux qui devraient entretenir leur espoir.

RAYMOND EDDÉ EST HÉLAS DE CEUX-LÀ. Incontestablement, c'est l'un des hommes politiques les plus honorables du Liban. Depuis presque vingt ans qu'il vit dans son exil parisien volontaire, son refus de la violence, son légalisme pointilleux, sa constance ont fait de lui aux yeux de beaucoup la conscience de la République, et c'est tout naturellement que ceux qui en avaient assez de la guerre se tournaient vers lui. Pourtant, Raymond Eddé ne s'est sans doute jamais pensé comme un sauveur. Ne lui demandez pas de forcer le destin. Tous ceux qui, l'ayant approché, l'ont sollicité de le faire, par exemple en 1982, se sont constamment heurtés à des conditions préalables qui ne dépendaient ni d'eux ni de lui: fin de l'occupation israélienne et retrait des troupes syriennes. Ce sont ces mêmes conditions qu'il n'a cessé de poser pour son retour au pays, même après la fin de violence civile. Le bon sens, dira-t-on. Mais le bon sens peut-il servir en politique quand il ne fait qu'alimenter le désespoir? Et bon sens pour bon sens, qui, en dehors de la garde rapprochée du chef du Bloc national, n'a pas eu envie un jour de lui répliquer: Dites, Monsieur Eddé, si ces conditions étaient remplies, quel besoin aurions-nous encore de vous?

Eh bien, cette réflexion, il faut maintenant que chacun se l'adresse à lui-même. Bien sûr, cela aurait été tellement mieux si la loi électorale n'était pas le patchwork inique, déséquilibré et partial que l'on nous propose. Bien sûr, il serait tellement plus agréable d'aller voter si l'on pouvait avoir un choix plus ouvert. Bien sûr, on se passionnerait davantage si l'on était certain d'élire des députés qui ne risqueraient pas, dès le lendemain de leur élection, de se voir confisquer le pouvoir dont ils sont dépositaires. Mais, si toutes ses conditions-là étaient remplies, où serait vraiment l'enjeu? Désirerait-on avec autant de force le changement?

Il n'est jamais facile à qui que ce soit de s'entendre prêcher le compromis, l'art de la nuance, le travail de sape, toutes

Du souffle

choses qui réclament du souffle, voire de la vision. Et ça l'est encore moins pour des générations dont les années de guerre ont façonné les réflexes et la réflexion

de telle sorte qu'elles ne voient plus de salut en dehors de l'action directe et du rendement immédiat. Quand ce n'est pas dans le retrait du monde.

Si toutes les conditions étaient remplies, où serait l'enjeu? Désirerait-on avec autant de force le changement?

Et pourtant, d'autres voies sont possibles et les exemples historiques sont légion. Il est vrai qu'il faudrait commencer par oublier cette autre déformation de pensée qui persiste à tenir pour exceptionnel, exclusif du Liban d'aujourd'hui, des situations qui sont parfaitement récurrentes dans l'Histoire, et notamment dans celle de cette région. À ceux qui pensent, par exemple, que la présence syrienne barre irrémédiablement l'avenir, on dira donc que, si les générations antérieures avaient raisonné de cette singulière manière, le Liban n'aurait jamais été indépendant. Après tout, la présence française n'a pas empêché l'élection d'un Parlement hostile au Mandat et déterminé à en découdre avec lui. Et si l'on cherche à atténuer rétrospectivement la lourdeur de la pression française en invoquant les attaches traditionnelles du Liban chrétien à sa «douce mère», tournons-nous donc vers la Syrie de la même époque où le Mandat sut souvent se faire féroce. L'ambassadeur Simon Karam rappelait à cet égard combien exemplaires doivent être pour les Libanais qui s'interrogent les luttes électorales ardues menées par le Bloc national en Syrie dans l'entre-deux-guerres.

EST-CE À DIRE QU'IL FAUDRAIT SE SITUER DANS UNE LOGIQUE DE CONFRONTATION renouvelée avec la présence syrienne? Assurément pas. Les expériences du passé ont été désastreuses et d'ailleurs équivoques – y a-t-il un seul des adversaires proclamés de la Syrie qui n'ait jamais cherché à se faire coopter par elle? Ajoutons qu'il serait suicidaire, politiquement, économiquement et même sociologiquement, de tirer argument de la désastreuse gestion (bilatérale) actuelle des relations entre les deux pays pour condamner dans son principe la complémentarité qui devrait régir leur avenir commun.

Non, il s'agit plus simplement de ne pas conclure de la forme *actuelle* de la présence syrienne qu'il ne saurait y avoir de politique dans ce pays. Quand, dans ce Parlement qui fut si mal élu, il se trouve onze députés pour refuser de se coucher, alors que la messe avait été dite, il y a des raisons d'espérer. Par exemple que, dans le prochain Parlement, ils soient vingt de ce calibre, et pourquoi pas, trente. Et que, dynamique de groupe aidant, ils en convertissent vingt autres. Parce que c'est seulement ainsi qu'on pourra arriver, non pas lors des élections de cet été, mais avec celles de l'an 2000 (2001?), à produire un Parlement enfin en phase avec sa société plurielle.